

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°232- sup élections
15 mai 2014

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Le projet de décret Peillon pas encore publié, le gouvernement lui trouve une application immédiate...

Quelques semaines après l'adoption du projet de décret Peillon au CTM, qui redéfinit les missions, et notamment impose comme faisant partie du service, les missions dites liées, ainsi que le caractère local des services et de l'enseignement, le gouvernement entend engranger et faire des progrès dans la mise en œuvre de ces mesures.

L'US n° 741, du 9 mai, sous la plume de Roland Hubert, nous apprend que dans le cadre de la préparation de la rentrée 2014, le ministère a présenté aux organisations syndicales des textes, comme un projet de modification des décrets relatifs au conseil pédagogique, la mise en place du conseil école-collège, et de conseils de cycle, par exemple le cycle CM1-CM2-6^{ème}.

« Le ministère travaille à l'installation du conseil école-collège et des conseils de cycle en articulation avec le conseil pédagogique. Le résultat, quoi qu'en disent les responsables de la DGESCO, est la mise en place d'une usine à gaz dans laquelle les enseignants, mais aussi les personnels d'encadrement, passeront d'innombrables heures de réunions parfaitement inutiles et qui, au bout du compte, donneront tout pouvoir au chef d'établissement pour imposer des pratiques fondées sur une vision bien éloignée de celle des enseignants et de leur professionnalité. » Telle est donc la teneur de l'article de Roland Hubert.

Mais comment pourrait-on réellement refuser ce que le texte dénonce comme une « folie technocratique », dans la mesure où c'est exactement ce que permet d'introduire dans les services, sans aucune limite, le projet de décret Peillon, que la direction du Snes, et ce même Roland Hubert, présentent comme la « sécurisation de l'identité professionnelle » ?

La condition pour empêcher cette déferlante à venir de réunions, d'augmentation de la charge de travail, c'est au contraire : de se prononcer pour le retrait du projet de décret Peillon.

Cette ligne c'est celle que le courant Front Unique entend développer dans le SNES. Pour cette raison, nous vous appelons à voter pour les listes Front Unique pour les CA Académiques et les S2.

VOTEZ FRONT UNIQUE

www.frontunique.com - Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd. - mel@frontunique.com